

Coronavirus (COVID-19) Ouverture des terrains de tennis et de pickleball

Magog, le 20 mai 2020 – La Ville de Magog informe les citoyens que les terrains de tennis et de pickleball sont maintenant ouverts sur tout le territoire de Magog. Cette décision a été prise à la suite de l’annonce par le gouvernement provincial de la possibilité d’ouvrir ces installations, tout en respectant certaines directives sanitaires.

Ainsi, les terrains sont accessibles uniquement en jeu simple, soit deux personnes par terrain. Seuls les joueurs impliqués directement sont admis sur place et chacun doit utiliser son propre équipement (balles et raquettes).

Toutes les consignes sanitaires liées à la pandémie s’appliquent soit, maintenir en tout temps une distance physique de deux mètres, se laver régulièrement les mains, tousser dans son coude et jeter ses mouchoirs à la poubelle. Toutes les autres recommandations de la santé publique, s’il y a lieu, doivent aussi être respectées.

Blocs sanitaires des parcs

Les blocs sanitaires situés dans le parc des Braves, à la plage des Cantons et celui à proximité du quai MacPherson sont ouverts. Les utilisateurs doivent respecter les directives affichées sur place.

Quais flottants

Selon les directives du gouvernement, les quais flottants de la Ville situés à la pointe Merry en face du restaurant McDonald’s ne sont pas accessibles. La Ville informera la population lorsque la situation évoluera.

Réseau cyclable

Le réseau cyclable est ouvert depuis le 15 mai.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l’information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 350

